

Mairie de BOISSY-LES-PERCHE  
Monsieur Christophe LEFEBURE  
Maire  
1 rue Pierre Lefébure  
28340 BOISSY-LES-PERCHE

N/Réf: 443/2022/CB/MD  
Dossier suivi par : Marie DALIBON

Objet : Label Villes et Villages Fleuris  
Palmarès Régional 2022

Olivet, le 14 septembre 2022

Monsieur le Maire,

Le jury régional a visité votre commune en Août 2022. Les membres du jury vous remercient pour l'excellent accueil que vous leur avez réservé.

**Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre commune obtient une première fleur au palmarès 2022 du Label des Villes et Villages Fleuris.** Cette récompense atteste de votre engagement pour la promotion et la valorisation du cadre de vie de votre commune et c'est aussi une reconnaissance du savoir-faire de vos agents. Nous vous demandons d'être notre intermédiaire auprès de votre équipe municipale et des employés communaux pour leur transmettre nos félicitations et nos encouragements.

En embellissant votre commune, vous contribuez à rendre notre région attractive et agréable et nous vous remercions pour votre participation. Il y a une progression nette et régulièrement de l'embellissement des communes de la région Centre-Val de Loire puisque le jury régional a décerné, en 2022, quinze nouvelles accessions à une première fleur.

**La remise des prix au Conseil Régional devrait avoir lieu le mercredi 7 décembre à 14h00.** Vous recevrez prochainement une invitation officielle.

En vous renouvelant nos félicitations, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.



Christian BRAUX  
Président de l'ARF Centre-Val de Loire



Martine SALMON  
Présidente du Jury Régional